



Date de génération de ce justificatif : 08/06/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

CELAMAVI – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 10 octobre 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 25/09/2025 il a été constitué une SCI dénommée: CELAMAVI Siège social: 21 lieu dit les vergers 22130 ST LORMEL Capital: 1.000 € Objet: L'acquisition de tous immeubles de toute nature, la propriété, l'administration, la gestion par bail ou autrement, l'attribution gratuite en jouissance aux associés des locaux occupés par eux-mêmes, la disposition des biens dont elle sera propriétaire par voie d'acquisition, échange, apports ou autrement. Gérant: M. LAVILLE Jean-françois 7, route de courtesoupe 77515 HAUTEFEUILLE Cession des parts sociales : Cession de parts et agrément: toute cession de parts sociales, à titre gratuit ou onéreux, entre associés intervient librement. Toute autre cession doit recevoir au préalable l'agrément du gérant. Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SAINT MALO

[Consulter cette annonce en ligne](#)